



Forum: Trucs en vrac

Topic: Données de santé hébergées par Microsoft

Subject: Re: Données de santé hébergées par Microsoft

Publié par: tignothe

Contribution le : 03/02/2024 19:17:12

Bonjour,

Citation :

Kentaurus

... ça craint vraiment, et c'est suite à un rapport d'experts jugeant les capacités des prestataires européens insuffisantes.

— Pas que !

— Cela fait surtout suite à un appel d'offre formulé par l'Agence européenne des médicaments (EMA) pour la constitution d'une base de données afin de conduire des études en pharmaco-épidémiologie. Cet appel d'offre s'est conclu par un accord le 13 décembre 2021. Donc, pour ne pas avoir à déjuger ces engagements, et surtout ne pas pénaliser les chercheurs en attendant de trouver l'hébergement qui va bien, la Cnil décide;

Le groupement d'intérêt public " Plateforme des données de santé " est autorisé, pour une durée de trois ans, à constituer l'entrepôt EMC2, dans les conditions décrites dans le dossier de demande et par la présente décision.

<https://www.legifrance.gouv.fr/cnil/id ... 2f2023+%3e+31%2f01%2f2024>

― À mon avis, d'ici là, les choses vont évoluer, l'Europe finira bien par créer son cloud souverain ... enfin, il faut espérer.